



Patronage Laïque de Lorient

PLL 02 97 83 69 64

MERVILLE MATERNEL 06 07 59 23 15



PROJET PEDAGOGIQUE
ACCUEIL DE LOISIRS
MERVILLE MATERNEL
Juillet 2024



« A la découverte de Merv'île ! »



SOMMAIRE

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE MERVILLE MATERNEL

L'environnement

Les locaux

Le public accueilli

SON FONCTIONNEMENT

Les horaires et les différents rythmes de vie

Les moyens disponibles et le budget

Les activités des enfants

Le personnel et ses différents rôles

L'organisation de l'équipe pédagogique

LES OBJECTIFS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Le projet d'animation

Les objectifs

Suivi et évaluation du projet

LA SECURITE

Sécurité physique, morale et affective

Les règles de sécurité

L'infirmerie et la trousse de secours

Les repas

La sieste

Les sorties

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE MERVILLE MATERNEL

L'environnement

L'accueil de loisirs de Merville Maternel est un des trois centres maternels du Patronage Laïque de Lorient. Il se situe dans l'école de Merville au centre-ville de Lorient. Cette dernière est mise à disposition du PLL les mercredis et durant les vacances scolaires.

Le quartier de Merville est également un lieu de ressources culturelles grâce à la proximité de la bibliothèque, du parc aquatique, du grand théâtre, du parc Jules Ferry, d'un cinéma, du palais des congrès et de galeries d'art. Sans oublier les Halles de Merville !

Les lignes de Bus qui desservent Lorient, les plages de Larmor et ses environs se trouvent à proximité de l'accueil de loisirs, ce qui permet une grande facilité de déplacement.

Les locaux

Le centre de loisirs est déclaré à la DDCS du département et reçoit une habilitation qui lui permet d'accueillir des mineurs.

Nous partageons les locaux avec l'école maternelle, et n'avons donc pas accès à toutes les salles. L'accueil périscolaire est mis à notre disposition et est composé d'une salle principale dont un coin aménagé fait office de bureau pour la direction, d'une salle d'imitation, d'une salle de jeux de société et de constructions et enfin de sanitaires.

L'accueil des enfants et des parents se fait dans le grand hall où se trouve la « statue » afin de faciliter leur arrivée, leur accès aux porte-manteaux et à la salle d'accueil du matin : « La rotonde ».

Nous disposons d'une grande rotonde qui sera le point d'accueil du matin et du soir pour les enfants. Nous disposons aussi d'un grand bloc sanitaire tout près de la rotonde et de la cour, ainsi que d'une salle de sieste.

La salle de sieste se situe plus à l'écart afin de préserver le calme nécessaire à l'endormissement des plus jeunes.

Nous disposons également de deux salles d'activités réservées au groupe des grands. La « salle rose » située dans le bâtiment primaire à côté de la cour primaire et la « salle noire » située également dans un bâtiment primaire à proximité du notre.

La salle de restauration se trouve au fond du bâtiment.

Le public accueilli

Le C.L.S.H. de Merville Maternel accueille des enfants de deux à six ans. Pour la plupart Lorientais ou des environs. Durant l'année scolaire, les effectifs sont entre 25 et 65 enfants pendant les vacances scolaires. Les mercredis, les effectifs sont entre 60 et 85 enfants environ. Nous accueillons les enfants d'écoles et de quartiers différents.

L'ENFANT DE 2 A 3 ANS :

- Se fatigue rapidement
- Peut-être possessif et doit apprendre à partager
- A parfois du mal à se séparer de ses parents
- Peut aimer jouer seul
- Peut avoir du mal à s'intégrer dans le collectif



L'ENFANT DE 4 ANS :

- Découvre son corps et développe son langage
- Développe son imaginaire dans le jeu mais a encore besoin de l'adulte pour se conforter dans ses activités
- Est capable de comprendre certaines règles
- S'intègre avec plus de facilités au groupe

L'ENFANT DE 5 ANS :

- Est créatif et curieux
- Se dépense davantage, a besoin d'activités physiques mais peut se fatiguer rapidement
- Se fait des amis et crée des affinités avec les autres enfants

L'ensemble des enfants accueillis se répartit en trois groupes en fonction de leur année de naissance (2021/2020, 2019 et 2018). Les animateurs de chaque groupe proposent divers ateliers aux enfants et un programme dédié à chaque groupe d'âge est à disposition des familles. Parfois l'enfant souhaitera jouer seul, s'isoler et nous respecterons son choix (tout en gardant un œil sur lui).

Depuis quelques années le PLL accueille dans ces centres des enfants en situation de handicap. Dans la mesure du possible nous essayons d'intégrer ces enfants à la vie en collectivité et de les associer aux jeux et activités avec les autres enfants. Des formations sur le handicap sont organisées afin d'aider l'équipe d'animation à appréhender les problèmes rencontrés et faire face, dans la mesure du possible, aux différentes formes de handicap.

Les enfants ont des rythmes différents, des milieux sociaux différents ainsi que leurs nationalités. Le centre de loisirs est là pour partager ses différences et les respecter. Nous ferons en sorte que chaque enfant trouve sa place et passe de bons moments.

SON FONCTIONNEMENT

Les horaires et les différents rythmes de vie

Le C.L.S.H. de Merville Maternel ouvre ses portes à 7h30 et les ferme à 18h45. Un accueil échelonné se fait de 7h30 à 9h45 avec de petits ateliers libres (coloriage, puzzles, jeux de construction...).

Les temps d'animation durent jusqu'à 11h30 pour les petits et les moyens qui mangent au 1^{er} service à 11h45. Les grands mangent au deuxième service de 12h45 et en conséquence peuvent terminer plus tard leurs activités. Les services de cantine peuvent être inversés selon les activités et les sorties de chaque groupe.

Les enfants qui font la sieste vont dormir dans la salle de sieste. Celle-ci sera sombre (rideaux fermés) et l'endormissement s'effectuera avec une musique douce.

Les autres enfants iront en activité jusqu'à 16h00 après un temps calme entre la fin du repas et 14h30. Ce temps calme peut être des histoires lues par l'animateur ou encore l'écoute de musique zen, d'initiation à la relaxation ...

A 16h00 les enfants prennent leur goûter et ensuite partent jouer dans la cour. A partir de 16h45 et ce jusqu'à 18h45, les parents peuvent récupérer leurs enfants, qui jouent toujours dehors ou qui seront en ateliers libres à l'intérieur du bâtiment. C'est l'enfant qui choisit où et comment terminer sa journée.

En résumé :

7h30 à 9h45 : nous accueillons les enfants.

9h45 à 10h00 : passage aux sanitaires, les enfants vont jouer dans la cour et un appel est effectué dans chaque groupe afin de vérifier les présents.

10h00 à 11h30 : temps d'activités pour les groupes.

11h30 à 11h45 : passage aux sanitaires

11h45 à 12h15 : ARRIVEE et/ou DEPART D'ENFANTS

11h45 à 12h45 : repas des petits et des moyens

12h30 à 12h45 : passage aux sanitaires pour les grands

12h45 à 13h45 : repas pour les grands

12h45 : passage aux sanitaires pour les petits et moyens qui partent ensuite à la sieste ou en temps calme.

13h30 à 14h00 : ARRIVEE et/ou DEPART D'ENFANTS

13h30 à 14h00 : temps calme des grands

14h00 à 16h00 : sieste pour les plus jeunes et ateliers pour les grands

16h00 à 16h45 : passage aux sanitaires et goûter

16h45 à 18h45 : départ échelonné des enfants, accueil des parents

Les moyens disponibles et le budget

Nous disposons de matériel pédagogique que nous renouvelons tout au long de l'année. Ce matériel comprend de nombreux jeux (jeux de constructions, cerceaux, dinette, divers jouets, jeux de société, livres, déguisements, vélos, maquillage, ballons, accessoires de jardinage) et matériels (papiers de toutes sortes, peinture, encres, gommettes, colles, feutres, pochoirs, blouses de protection...).

Le matériel absent des locaux, nécessaire aux activités, sera acheté au fur et à mesure des besoins.

Le PLL accorde un budget à la journée par enfant. Celui-ci évolue en fonction de l'effectif moyen du centre.

Ce budget est à but pédagogique, il permet de couvrir les frais liés aux activités des enfants.

Pour les maternels ce budget se calcule ainsi :

Moins de 30 journées enfants : 3.30 €

Entre 30 et 50 journées enfants : 3.15 €

Plus de 50 journées enfants : 3 €

Les activités des enfants

Nous allons travailler en trois groupes : les 2/3 ans, les 4 ans et les 5/6 ans (l'équipe de direction se réserve le droit de modifier ces groupes en fonction des effectifs ou autres besoins).

Les activités seront différentes pour chaque groupe, s'adaptant aux rythmes, aux besoins et possibilités de chacun. Nous proposerons des ateliers variés pour que tous puissent y trouver leur intérêt ou découvrir quelque chose de nouveau.

Certains ateliers seront aménagés de manière à ce que l'enfant ait la possibilité d'y participer ou pas (jeux, petits ateliers divers proposés par l'équipe...)

Les programmes étant affichés dans l'entrée du centre et disponibles sur le site du PLL, les enfants et les parents auront possibilité de connaître à l'avance les activités.



Le personnel et ses différents rôles

L'équipe de Merville Maternel se compose de trois équipes : l'équipe d'animation, l'équipe de direction et l'équipe d'agents techniques Mairie.

Nous travaillons 8h45 par jour et nous disposons de statuts différents : salariés PLL ayant BAFA ou BAFD, stagiaires BAFA ou étudiants en CEE et enfin salariés de la Mairie de Lorient mis à disposition.

- L'équipe d'animation se compose d'un minimum de 7 animateurs :

- Groupe des 2/3 ans : 3 animateurs le matin et 2 l'après-midi
- Groupe des 4 ans : 2 à 3 animateurs
- Groupe des 5/6 ans : 2 animateurs

Le rôle de l'animateur BAFA :

- Il est chargé d'organiser le temps libre de l'enfant en concertation avec lui
- S'occuper des enfants en toute sécurité
- Proposer des activités ludiques, enrichissantes, épanouissantes et adaptées à son âge.
- L'aider dans l'apprentissage de la collectivité
- Il a un rôle de référent et est garant des règles de vie et de fonctionnement
- Doit donner confiance
- Il a un rôle de formateur auprès des animateurs stagiaires

Le rôle de l'animateur stagiaire :

- Doit mettre en pratique sa formation de base
- Doit prendre des initiatives
- Progresser dans la prise en main d'un groupe d'enfants en toute sécurité

- L'équipe de direction se compose d'une directrice adjointe et d'une directrice :

Le rôle de la direction :

- Responsable de l'équipe d'animation, du personnel de service et des enfants
- Rôle de formateur et conseiller
- Donner les moyens aux animateurs stagiaires d'acquérir une pratique
- Prépare et organise les réunions
- Construit avec l'équipe le projet
- Être présent sur le terrain et à l'écoute
- Assure le bon fonctionnement du centre

- L'équipe d'agents techniques Mairie :

Une équipe d'agents techniques est mise à disposition par la mairie de Lorient, elle s'occupe de l'entretien des locaux et de la restauration. Elle est indispensable car elle participe également à nos projets et au bien-être des enfants. Elle se compose de deux ou trois personnes qui travaillent 7h00 par jour et arrivent de façon échelonnée.

Tous les acteurs du centre de loisirs doivent travailler dans **un esprit solidaire, respectueux du travail de chacun**. Ils participent tous au projet du centre et travaillent pour **le bien-être des enfants** avant tout.



L'organisation de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique compte 9 personnes : une directrice adjointe, une directrice et 7 animateurs minimum.

Ces derniers ont tous des diplômes différents. Certains ont le BAFA, d'autres un CAP petite enfance. La plupart d'entre eux ont également le PSC1.

Nous travaillons huit heures quarante-cinq par jour.

Les directrices se partageront les horaires d'ouverture et de fermeture du centre. Elles assurent le bon déroulement du centre, sa gestion administrative, l'organisation pédagogique, l'accueil des enfants et des parents, ainsi que l'encadrement des animateurs et la sécurité des enfants.

L'ensemble des animateurs (trices) prennent les horaires intermédiaires. Afin d'assurer l'amplitude horaire de fonctionnement, ils travaillent en horaires décalés.

LES OBJECTIFS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE



Le projet d'animation



Lors de la réunion pour l'élaboration du projet pédagogique, les animateurs et directrices ont échangé tous ensemble afin de réfléchir à un thème qui sera le fil conducteur du mois et via lequel ils animeront pour mener à bien leurs objectifs avec les enfants. Une idée est ressortie : découvrir un lieu de vacances, les îles !

Pour ce mois de juillet, l'équipe pédagogique a donc choisi le thème « *A la découverte de Merv'île !* »

C'est à travers ce thème que les animateurs proposeront différents ateliers (activités manuelles, artistiques, culinaires, des jeux, des ateliers de découvertes ...), mais aussi des sorties.

Chaque semaine aura un sous-thème :



- Semaine 1 du 8 au 12 juillet 2024 :

« **Partons dans l'océan Indien découvrir l'île de la Réunion ...** »



- Semaine 2 du 15 au 19 juillet 2024 :

« **Explorons l'Australie et la Nouvelle-Zélande !** »

- Semaine 3 du 22 au 26 juillet 2024 :

« **Découvrons Cuba !** »



- Semaine 4 du 29 juillet au 02 août 2024 :

« **Voyageons à Tahiti !** »

Nous pourrons également tout au long du mois partager et rêver ensemble à notre île imaginaire idéal ! « Comment serait ton île imaginaire ? Qu'y aurait-il dessus ? »



Les objectifs

Nous avons retenu deux objectifs en lien avec ce que nous voulons apporter aux enfants tout au long du mois.



- **Stimuler et développer l'imagination des enfants**

- En favorisant l'ouverture d'esprit des enfants grâce à la découverte des îles, leurs cultures, la faune et la flore, leurs spécialités culinaires mais aussi leurs influences musicales.
- En éveillant la curiosité, et la créativité de chacun
- En incitant aux rêves, à l'imagination et au rire ...
- En permettant aux enfants de s'émerveiller et de laisser libre cours à leur imagination grâce à des sorties à l'extérieur du centre, en allant jouer dans différents lieux
- En sensibilisant les enfants aux différentes techniques de création lors d'une activité manuelle par exemple grâce à la peinture, au modelage ou au collage.
- En favorisant la découverte des sens





- **Favoriser le bien vivre ensemble**

- En développant la coopération grâce à des jeux collectifs par exemple
- Par la mise en place d'une activité de A à Z : sa préparation, sa réalisation mais aussi son rangement
- En favorisant le partage : que ce soit pour le partage d'un jeu ou même pour le partage de tâches sur le temps du repas par exemple ou lors d'un temps de rangement après une activité
- En leur apprenant l'entraide, aider un enfant en difficulté lors d'un jeu, d'une activité manuelle ou même en l'aidant à mettre son manteau, ses chaussettes
- En s'ouvrant aux autres et en se respectant les uns les autres
- En respectant les locaux ou des lieux de sortie
- En développant la coopération (par le sport, le jeu ou le rangement)
- En sensibilisant à « la protection de la planète »
- En sensibilisant à l'inclusion, à la mixité
- En favorisant la communication par des moments de partage et de discussions



Suivi et évaluation du projet

Un soir par semaine, l'équipe se rencontre afin de faire un bilan de la semaine écoulée : partager les informations, les problèmes rencontrés et d'y trouver ensemble des solutions. Chaque membre de l'équipe est invité à s'exprimer sur ce qu'il ressent, voit, accepte ou refuse, ses envies, ses projets et surtout toutes les nouvelles idées sont les bienvenues !

Cette réunion a aussi pour but d'établir le programme d'activités de la semaine suivante ainsi que les horaires de chaque animateurs (trices).

Nous pourrons également au fil des semaines évaluer les progrès des enfants par rapport aux objectifs fixés. En fin de mois nous réaliserons un bilan final sur le déroulement de ces quatre semaines et de nos objectifs.

Nous exposerons régulièrement les créations des enfants dans le centre, ainsi que des photos de certains moments forts ou sorties de l'année.

Nous pourrons considérer que nos objectifs sont atteints si :

- Nous constatons que d'eux-mêmes les enfants aident les animateurs, s'aident entre eux, s'acceptent et se respectent.
- A la fin d'une activité, les enfants prennent l'initiative de ranger ensemble.
- Lors des grands jeux, les enfants des différentes tranches d'âges ont su jouer et s'amuser ensemble dans une même équipe
- Lors d'un temps de discussion en collectif, l'enfant n'hésitera pas à s'exprimer.
- L'enfant prend la parole pour partager son ressenti, son humeur et ses besoins auprès d'un adulte voir même en présence du groupe d'enfant (dire qu'il a sommeil et qu'il voudrait faire une sieste par exemple).
- Un enfant est capable de montrer l'exemple à un autre ou de l'aider à réaliser son activité.
- A la fin du mois, l'enfant est capable de dissocier les particularités de chaque île grâce à un jeu.
- L'enfant est capable d'exprimer à la fin du mois quel serait son île imaginaire idéal.
- L'enfant verbalise en disant qu'il s'est amusé ou qu'il a aimé faire telle activité.
- L'enfant a découvert ou appris des choses au centre.
- Le retour est positif de la part des parents et des enfants sur les journées.

LA SECURITE

L'équipe est garante du projet éducatif du PLL et contribue par ses compétences à en assurer le bon déroulement en toute sécurité. La responsabilité de chacun contribue au bon fonctionnement du centre tout en garantissant un accueil de qualité.

Sécurité physique, morale et affective

L'animateur doit être à l'écoute de l'enfant, doit prendre conscience de ses besoins surtout en maternel, car celui-ci n'est pas toujours à même de le formuler.

- La sécurité physique :

S'assurer que l'enfant évolue dans un espace sécurisé. Si un enfant se blesse, l'emmener à l'infirmerie même si la plaie paraît superficielle. Le soigner, remplir le registre et signaler toute intervention à un membre de l'équipe de direction.

Ne jamais laisser d'enfant derrière soi ou hors de votre vue.

- La sécurité affective :

Ne jamais laisser un enfant pleurer, aller vers lui pour savoir ce qui se passe. Ne pas délaisser ou repousser un enfant et ne pas en favoriser non plus. Faire en sorte que l'enfant s'intègre au groupe et ne se sente pas seul.

Un moment est très important pour l'enfant d'âge maternel, la séparation avec leurs parents à l'arrivée au centre qui est souvent douloureux. Il ne faut donc pas hésiter à accueillir l'enfant avec le sourire, s'agenouiller pour se mettre à sa hauteur et à le prendre dans les bras pour le rassurer.

- La sécurité morale :

Cette partie est un peu plus complexe dans le sens où elle demande aux encadrants une certaine neutralité et indulgence face à leurs propres convictions et à celles que les parents peuvent inculquer à leurs enfants (religion, politique...).

Autres exemples de manquement à la sécurité morale : ne jamais rabaisser ou laisser rabaisser un enfant en guise de sanction, se moquer de lui.

L'usage du téléphone portable peut perturber le fonctionnement de la structure et impacte la surveillance des enfants ou le bon déroulement des activités. Les animateurs pourront donc utiliser leurs téléphones portables pendant les temps de pause.



Les règles de sécurité

En C.L.S.H l'encadrement est de 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans. A la piscine ou à la mer l'encadrement est de 1 animateur dans l'eau pour 5 enfants.

L'infirmierie et la trousse de secours

L'infirmierie :

On y trouvera tout le nécessaire pour y soigner enfant comme adulte. En cas de doute dans la marche à suivre, voir un collègue diplômé PSC1 ou un membre de l'équipe de direction. Un registre pharmacie (souvent un petit cahier) est à remplir à chaque passage, car celui-ci nous donne des informations précieuses : jour, heure, quelles personnes (blessés et soignants), quel « bobo », quels soins ont été apportés, quels produits ou autres ont été utilisés. En cas d'éventuelles complications ce registre est primordial !

La trousse à pharmacie (trousse de secours) :

Un animateur par groupe aura pour mission de vérifier son contenu, avant chaque départ, de la nettoyer au retour si nécessaire. Il devra vérifier ce qu'il reste à l'intérieur de façon à la mettre à jour, pour qu'il ne manque rien en cas de besoin.

On n'y trouvera le même nécessaire que dans l'infirmierie.

Ne jamais donner de médicaments en dehors des traitements de fond (Asthme, diabète, allergies) avec photocopie de l'ordonnance et accord parental.



Les repas

Les repas sont fournis par la cantine centrale et sont réchauffés sur le centre. Ils doivent être réservés 48h à l'avance, soit par internet, soit au siège du PLL. La salle de restauration est commune à tous (enfants, animateurs(trices) et directrices). Dans la mesure du possible et selon la météo nous prévoyons de déplacer les tables de la cantine dehors pour pouvoir déjeuner dans un « esprit de vacances » en plein air à l'ombre des arbres qui se trouve dans la cour.

Le **repas est un moment de plaisir**, de convivialité à vivre dans le calme. Il est également une activité éducative et de communication avec les enfants : Pourquoi et comment il faut manger. On encourage les enfants à devenir autonomes, en les responsabilisant (chef de table, apprendre à se servir des couverts et débarrasser). On ne force pas un enfant à manger mais on met dans l'assiette.

Nous prenons en compte les régimes alimentaires particuliers, et également les intolérances alimentaires comme les enfants qui ont P.A.I mis en place avec un médecin, les parents et le responsable de la cantine centrale.

En ce qui concerne les **pique-niques**, l'équipe prendra le matériel nécessaire (couteaux, sacs poubelles, eau...) et le matériel obligatoire (glacière et pains de glace pour transporter la viande et les produits laitiers). Les repas se dérouleront à l'ombre et l'équipe prévoira des lingettes pour que les enfants se lavent les mains avant et après le repas.

La sieste



L'un des grands principes d'un accueil de loisirs est de respecter le rythme biologique de l'enfant. Les besoins sont différents selon les enfants. Chacun étant unique, nous veillerons donc à ne pas uniformiser âge et besoins. Certains enfants se sentant grands ont tout de même besoin de repos et parfois même le réclame. C'est à nous équipe pédagogique, d'observer les signes de fatigue et d'être vigilant.

Les enfants passent aux toilettes puis se lavent les mains. Avant d'aller en salle de sieste, les enfants qui le souhaitent peuvent également prendre leur doudou et/ou leur tétine. L'enfant prend une panier pour y mettre ses vêtements sous la surveillance d'un animateur. Un animateur est présent dans la salle de sieste afin de les accueillir.

L'endormissement se fera avec une musique douce ou histoire racontée. Lors de la surveillance de la sieste les animateurs repéreront les enfants qui s'endorment difficilement iront vers les enfants qui ont du mal à s'endormir pour les rassurer.

Le réveil est échelonné et l'animateur indique à l'enfant ce qu'il doit faire lorsqu'il se réveille :

- je me lève doucement et sans faire de bruit
- je sors du coin « dodo »
- je passe aux toilettes
- je range doudou et tétine
- je rejoins mon groupe pour m'habiller.

Les sorties

Occasionnellement des sorties à la journée seront organisées, ainsi que des sorties à pied ou en bus en demi-journée. Voici un pense bête des éléments que l'animateur doit systématiquement emporter qu'elle que soit la sortie prévue :

- liste des enfants
- coordonnées du directeur et de l'organisateur
- trousse de secours
- mouchoirs et lingettes
- tenue de rechange pour les plus jeunes
- eau et gobelets

L'équipe pédagogique sera vigilante sur l'utilisation de la crème solaire. En cas d'exposition au soleil, que ce soit à la plage, en sortie à pied ou même dans la cour du centre, les enfants avec l'aide des animateurs devront appliquer de la crème solaire en quantité suffisante et toutes les deux heures. En cas de baignade pendant les sorties plages, une nouvelle application de crème solaire sera faite à la sortie de l'eau.



Pour les
sorties
plage :

La
présenc
e d'un
surveillan

La présence d'un surveillant de baignade est obligatoire lors des baignades (employé par le centre ou nous pouvons demander aux surveillants de baignade des plages), il est responsable de l'activité.

Les baignades se font sur des plages surveillées.

Le SB doit se présenter au poste de secours dès l'arrivée des enfants sur la plage.

Un périmètre de sécurité est mis en place afin de délimiter la zone occupée par les enfants.

La réglementation est d'un animateur dans l'eau pour 5 enfants en mer comme en piscine. Le groupe doit être de maximum 20 enfants dans l'eau pour les moins de 6ans.



Pour les sorties à pied :

Les animateurs noteront le lieu où ils vont, le nombre d'enfants et d'animateurs, le prénom des enfants, l'heure de départ et l'heure estimée de retour.

Les animateurs compteront les enfants avant, pendant la sortie ainsi qu'à l'arrivée au centre. Lors de la sortie les animateurs seront placés de manière à assurer la sécurité des enfants : un animateur devant, un derrière et un au milieu.

Pour les sorties en car ou en bus :

Les animateurs connaîtront l'itinéraire et le temps de trajet, auront la liste des enfants. Ils s'assureront que chaque enfant est bien assis et attaché avec la ceinture pour le car. Ils compteront les enfants à chaque monter et descente du bus, le dernier animateur vérifie qu'il ne reste rien dans le car ou bus (dessus et dessous les sièges).

Dans le car les enfants ne doivent pas être assis sur les premières sièges. Pas d'enfant près de la sortie arrière, ni au centre de la banquette arrière. Un animateur doit être placé près de chaque porte de car et un au fond sur le siège central. Une aération correcte est nécessaire, surtout par temps chaud et long trajet.

A la descente, les enfants doivent sortir par la même porte afin de les compter. Un animateur doit descendre en premier pour bien canaliser les enfants. Après la descente des enfants, vérifier que le bus est vide et que rien n'a été oublié.